

Siplant®

Acides gras d'origine naturelle pour le défanage des pommes de terre et la lutte contre les mauvaises herbes

Description du produit en bref

Dés herbant à base d'acides gras

Matières actives

47% acide caprylique 32% acide caprique
Coformulant: huile minérale blanche

Formulation

Concentré émulsifiable (EC)

Trademark

Stähler Suisse SA

Numéro d'homologation

W-7282

Mode d'action

Siplant est un dés herbant non sélectif agissant strictement par contact. Les acides capriques et capryliques appartiennent à la famille des acides gras. Les matières actives sont d'origine naturelle. Siplant agit en perturbant la perméabilité de la membrane cellulaire de l'épiderme des plantes. Les plantes dessèchent rapidement. L'effet du traitement est déjà visible quelques heures après l'application. Les meilleurs résultats de lutte sont obtenus sur des adventices d'une hauteur maximale de 10 cm.

Utilisation Arboriculture

Fruits à noyaux

Dosage : 18 l/ha (avec un volume d'eau de max. 300 l/ha) contre les dicotylédones et les monocotylédones sous les rangs. Répéter l'application si nécessaire après 5-10 jours. Ne pas traiter sur la culture. Application au printemps sur mauvaises herbes germées jusqu'au stade 6-feuilles des adventices. Application dès la deuxième année après plantation. Au total, max. 54 l/ha de Siplant par

année et par parcelle. Siplant a un spectre d'efficacité restreint. Il agit surtout contre les jeunes adventices. Il est conseillé d'utiliser un herbicide à large spectre (ex. Glyphosate) tôt au printemps et de lutter contre les nouvelles mauvaises herbes en été avec Siplant. La durée d'efficacité dépend des précipitations (nouvelles vagues de germination), entre 3 et 6 semaines.

Fruits à pépins

Dosage : 18 l/ha (avec un volume d'eau de max. 300 l/ha) contre les dicotylédones et les monocotylédones sous les rangs. Répéter l'application, si nécessaire, après 5-10 jours. Ne pas traiter sur la culture. Application au printemps sur mauvaises herbes germées jusqu'au stade 6-feuilles des mauvaises herbes. Application dès la deuxième année après plantation. Au total, max. 54 l/ha de Siplant par année et par parcelle. Siplant a un spectre d'efficacité restreint. Il agit surtout contre les jeunes mauvaises herbes. Il est conseillé d'utiliser un herbicide à large spectre (ex. Glyphosate) tôt au printemps et de lutter contre les nouvelles mauvaises herbes en été avec Siplant. La durée d'efficacité dépend des précipitations (nouvelles vagues de germination), entre 3 et 6 semaines.

Utilisation Cultures maraîchères

Oignons en botte

Dosage: Application en splitting avec 9 l/ha par split sur jeunes mauvaises au stade cotyledon. Premier traitement au stade BBCH 11, dernier traitement au stade 3-feuilles pour. Il est important que une couche de cire est bien forme sur les feuilles lors du traitement. Au maximum 36 l/ha par parcelle et année. Risuque de chloroses temporaires.

Application par temps ensoleillé, conditions sèches sur le terrain. Ne pas appliquer sur des cultures stressées par l'humidité, le gel ou une infestation de parasites. Application solo recommandée avec un volume d'eau de 200 l/ha. Les fongicides et insecticides ultérieurs peuvent être appliqués.

Poireaux

Dosage: Application en splitting avec 9 l/ha par split sur jeunes mauvaises au stade cotyledon. Premier traitement au stade BBCH 11, dernier traitement au stade 3-feuilles pour. Il est important que une couche de cire est bien forme sur les feuilles lors du traitement. Au maximum 36 l/ha par parcelle et année. Risque de chloroses temporaires. Application par temps ensoleillé, conditions sèches sur le terrain. Ne pas appliquer sur des cultures stressées par l'humidité, le gel ou une infestation de parasites. Application solo recommandée avec un volume d'eau de 200 l/ha. Les fongicides et insecticides ultérieurs peuvent être appliqués.

Utilisation Grandes cultures

Pommes de terre (plantons et consommation)

Dosage : 18 l/ha (dans un volume d'eau de 200-max. 300 l/ha) pour le défanage des pommes de terre avant récolte. Les pommes de terre pour la production de plantons et les précoces doivent impérativement être broyées avant l'utilisation de Siplant. Pour les pommes de terre de consommation, il est conseillé d'utiliser Siplant avant une application de Mizuki, ou directement en mélange 2 x 18 l/ha Siplant + 1 l/ha Mizuki. Si nécessaire, répéter l'application, après 2-5 jours.

Appliquer Siplant avec un maximum de 200 l/ha d'eau, en fines gouttelettes avec des buses à jet plat ou à double jet plat. Ne pas appliquer avec des buses anti-dérive.

Stratégie pour les variétés à forte croissance et les variétés à fortes fanes avant fin juillet : 1er traitement avec 18 l/ha de Siplant + 1,0 l/ha de Mizuki suivi de 1-2 autres traitements avec Mizuki ou Siplant. Pour la production de plantons, les pommes de terre doivent être préalablement défanées mécaniquement.

Stratégie pour les variétés faciles à défaner à partir d'août : 1er traitement avec 10-18 l/ha de Siplant suivi d'un 2ème traitement dans les 2-5 jours.

Stratégie pour les pommes de terre IP-Suisse : pour

les variétés à croissance vigoureuse, si nécessaire, un premier défanage mécanique, suivi de 1-3 traitements avec 18 l/ha de Siplant.

Utilisation Viticulture

Vigne

Dosage : 18 l/ha (avec un volume d'eau de max. 300 l/ha) contre les dicotylédones et les monocotylédones sous les rangs. Répéter l'application, si nécessaire, après 5-10 jours. Ne pas traiter sur la culture. Application au printemps sur mauvaises herbes germées jusqu'au stade 6-feuilles des adventices. Application dès la deuxième année après plantation. Au total, max. 54 l/ha de Siplant par année et par parcelle. Siplant a un spectre d'efficacité restreint. Il agit surtout contre les jeunes mauvaises herbes. Il est conseillé d'utiliser un herbicide à large spectre (ex. Glyphosate) tôt au printemps et de lutter contre les nouvelles mauvaises herbes en été avec Siplant. La durée d'efficacité dépend des précipitations (nouvelles vagues de germination), entre 3 et 6 semaines.

Spectre d'efficacité

Bonne efficacité : sur jeunes adventices annuelles : Amarante, arroche, camomille, capselle bourse à pasteur, centaurée, chénopode, coquelicot, éthuse, fumeterre, gaillet gratteron, galinsoga, géranium, lamier, mercuriale, morelle noire, mouron des oiseaux, moutarde des champs, myosotis, ortie royale, pensée, ravenelle, renoncule, renouée des oiseaux, renouée liseron et persicaire, repousses de pomme de terre, séneçon, tabouret, véroniques, vesce.

Efficacité insuffisante : sur adventices bien établies et pérennes :

Agrostide, chardon, chiendent, dent de lion, folle avoine, ray-grass, pâturin, panic pied de coq, panic sanguin, repousses de céréales, rumex, sétaire, vulpin.

Restrictions

Siplant entraîne de fortes odeurs. Il est fortement recommandé de ne pas utiliser le produit sur des parcelles qui bordent directement des zones résidentielles. Maximum 3 traitements par parcelle et par année en pommes de terre, arboriculture, viticulture, trèfle pour la production de semences et sur la domaine non agricole. Préparation de la

bouillie: Porter des lunettes de protection ou une visière. Lors du traitement, la culture ne doit pas entrer en contact avec l'herbicide. Nécessité de prévoir un dispositif de protection. SPe 8: Dangereux pour les abeilles - Ne doit entrer en contact avec les plantes en fleurs ou exsudant du miellat qu'en dehors de la période du vol des abeilles, autrement dit tôt le matin. Bien agiter les récipients avant utilisation. Brasser la bouillie continuellement pendant l'application. La bouillie doit être appliquée dans les 4 heures suivant le (premier) mélange.

Miscibilité

Siplant peut être mélangé avec Mizuki, Spotlight, Signal et Leimay pour le défanage des pommes de terre et en viticulture avec Chikara 25 WG.

Rotation culturale

Siplant n'a pas d'effet résiduaire. Toutes les cultures peuvent être cultivées après une application de Siplant.

Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL.

Conditions climatiques

L'efficacité est accélérée par temps chaud et ensoleillé. Siplant doit impérativement être utilisé par temps ensoleillé. Pas de précipitations pendant 4 heures au moins après le traitement.

Important à savoir

Appliquer Siplant entre 10 h du matin et 14 h de l'après-midi sur des plantes sèches en fines gouttelettes avec des buses à jet plat ou à double jet plat. Ne pas appliquer avec des buses anti-dérive. Quantité de bouillie: 300 l/ha, optimal 200 l/ha.

Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

Mention d'avertissement

DANGER

Phrases H

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. **H304** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. **H412** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Phrases EUH

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. **EUH208** Contient du (de la) (nom de la substance sensibilisante). Peut déclencher une réaction allergique.

Phrases P

P102 À conserver hors de portée des enfants.
P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P501 Éliminer le contenu/récipient en prenant toutes précautions d'usage.
RRV Emploi interdit sur les toits et les terrasses, sur les aires d'entreposage, sur les routes, les chemins et les places, sur les talus et les bandes de verdure le long des routes et des voies ferrées.
SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P304+P341 EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.



GHS08



GHS07

En cas d'urgence, intoxications

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145 ou 044 251 66 66.

Emballage

10 04 81 Emballage simple à 10 l

10 04 81 Carton à 2 x 10 l

Emballage

10 04 82 Emballage simple à 208 l

Contact

Stähler Suisse SA

Henzmannstrasse 17 A

4800 Zofingen

Tél: 062 746 80 00

Fax: 062 746 80 08

info@staehler.ch

<http://www.staehler.ch>